



PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE
Sainte-Agathe-des-Monts, le 24 mars 2021

Objet : Retour à l'école en présentiel, à temps plein, des élèves en 3^e, 4^e et 5^e secondaire

Chers parents,

Cette communication a pour but de vous informer que la mesure d'alternance pour les élèves du deuxième cycle du secondaire ne s'appliquera plus à compter du 29 mars 2021.

Ainsi, dès lundi prochain, les élèves de 3^e, 4^e et 5^e secondaire devront revenir en présence à l'école à temps plein.

Le portrait épidémiologique actuel permet à la Direction générale de la santé publique (DGSP) d'annoncer cet allègement visant la présence à temps plein des élèves dans les établissements scolaires situés en zone rouge. Notez qu'il est toutefois possible qu'en fonction de l'évolution de la situation, les directions régionales de santé publique exigent le retour à l'alternance dans un milieu donné, pour une certaine période. La vigilance et le respect des consignes sanitaires demeurent donc essentiels, comme le port du masque de procédure, la distanciation physique et le lavage fréquent des mains.

Je souhaite un bon retour en classe à temps plein aux élèves du 2^e cycle.

Veuillez accepter, chers parents, mes salutations distinguées.

Le directeur général,
Sébastien Tardif